

A. Aruba Airwave Reprise et économies Structure

Dans le cadre du Aruba Airwave Reprise et économies (le "**Programme**"), les clients utilisateurs finaux se qualifient à l'achat de produits Aruba éligibles pour recevoir un remboursement pour leur Aruba Airwave support contrat ("**Remboursement de l'échange**") comme indiqué dans le programme.

La participation au programme se compose de 4 étapes clés.

- | Le vendeur ("**Acteur**") fait une demande de participation avant l'achat des produits Aruba avec un ID de transaction HPE actif.
- | L'examen et l'approbation de la demande par HPE Aruba,
- | Après la livraison des nouveaux produits Aruba, le bénéficiaire élève la demande de remboursement.
- | Après validation réussie de la demande, HPE Aruba soumet le montant du remboursement sur le compte bancaire fourni

Participants

Seuls les clients commerciaux utilisateurs finaux de HPE Aruba sont autorisés à participer au programme.

Les partenaires de distribution HPE Aruba peuvent traiter une demande de remboursement au nom des clients utilisateurs finaux.

Ce programme exclut la participation des clients du secteur public, conformément aux définitions de HPE.

L'Acteur détermine le bénéficiaire du remboursement de la reprise. Soit lui-même, soit le client utilisateur final qui a acheté les produits Aruba éligibles et qui retourne les produits de reprise contre cet achat.

L'entité ayant le droit de recevoir le remboursement de reprise sera désignée par la présente sous le nom de "**Participant**".

Le client utilisateur final reçoit l'avantage financier du Programme soit directement par le paiement de l'indemnité de reprise, soit par une remise d'achat accordée par le Participant (dans le cas où l'Acteur est le Participant) qui aboutit à un montant équivalent.

Produits éligibles

La liste des Produits Aruba à acheter et à qualifier pour la participation, se trouve dans l'Annexe A du Programme et sont désignés dans le présent document comme les "**Produits Aruba**".

Les produits Aruba Airwave remplacés par les produits Aruba sont appelés dans le présent document "**Produits de reprise**".

Les produits repris doivent avoir été légalement détenus par le client utilisateur final depuis au moins 6 mois.

Le programme est valable pour les produits Aruba achetés auprès de HPE Aruba ou d'un partenaire de distribution HPE entre 01.06.2021 et 31.07.2022 ("**Terme du programme**").

Promoteur (dénommé ici "HPE") :

Hewlett-Packard International Sarl

Route du Nant-d'Avril 150
CH-1217 Meyrin/Geneva
Switzerland

Entité payante :

Hewlett-Packard International Sarl

Route du Nant d'Avril 150
CH-1217 Meyrin/Geneva
Switzerland

B. Règles et exigences du programme

Le Programme est valable dans Liechtenstein, Suisse.

Les clients finaux doivent être situés dans Liechtenstein, Suisse.

Les produits Aruba achetés dans un pays autre que le pays de résidence du participant ne sont pas autorisés à participer et ne donneront pas droit à un remboursement de reprise.

Le programme ne peut pas être utilisé en conjonction avec une autre incitation ou promotion que HPE Aruba propose pour les produits Aruba.

En complétant le processus de demande, le Participant confirme l'acceptation de ces termes et conditions.

L'acteur doit fournir un identifiant de transaction HPE ou un identifiant d'offre HPE actif avec la demande de participation afin de soutenir l'examen et l'approbation de la demande.

Le montant du remboursement calculé n'est pas garanti si des conditions tarifaires spéciales s'appliquent à une offre. Dans ce cas, HPE Aruba peut être amené à modifier l'offre en fonction d'autres accords tarifaires.

Si l'Acteur est un Participant

Un document de transfert de propriété (disponible sous https://promotions.ext.hpe.com/Docs/HPE_transfer_of_ownership_fr.pdf), est un accord obligatoire entre le client utilisateur final et le participant afin de certifier les paragraphes ci-dessous.

- A. Avec l'acceptation de l'accord de reprise, le participant garantit détenir le titre légal des produits de reprise, les produits de reprise sont exempts de privilèges ou d'intérêts de sécurité, la propriété n'est pas soumise aux droits de tiers et le participant a le droit légal de transférer les produits de reprise à HPE.
- B. Le Participant garantit que les Produits de reprise sont libres de toute restriction ou charge, y compris les logiciels tiers qui ne peuvent pas être transférés ou pour lesquels des redevances sont dues.

Les paiements ne peuvent être effectués que sur un compte bancaire dans le pays où le Participant s'est inscrit au Programme.

Consultez le tableau de l'annexe A pour obtenir des informations sur le remboursement de la reprise et les produits Aruba.

Le remboursement de la reprise calculé conformément aux conditions du programme est hors TVA.

HPE Aruba appliquera la TVA locale obligatoire lors du traitement des paiements.

Le Participant doit remplir toutes les obligations fiscales imposées par la législation fiscale locale.

Pour éviter toute ambiguïté : (1) dans le cas où le participant achète les produits directement auprès de HPE, sauf accord écrit contraire, les conditions générales d'achat standard de HPE publiées sur le site Web de HPE (HPE.com) s'appliqueront à l'achat, et (2) dans le cas où le participant achète les produits indirectement par l'intermédiaire d'un partenaire HPE, les conditions convenues entre le participant et le partenaire HPE

s'appliqueront, et ce programme ne créera pas d'engagement direct entre le participant et HPE Aruba en ce qui concerne cet achat autre que celui spécifiquement défini dans le présent document.

La propriété des produits repris sera transférée à HPE lors de la remise du produit au centre de test HPE désigné.

C. Étapes et calendrier du programme

L'Acteur ou le Participant peut obtenir des informations sur le programme, calculer une offre sans engagement et faire une demande de participation à l'adresse [Program startpage](#).

Les demandes de remboursement de reprise doivent être soumises en ligne, avant l'achat et expirent après 90 jours. Pendant cette période, HPE Aruba s'attend à ce que l'achat et la livraison des produits Aruba aient été effectués.

Dans le cas où l'offre d'achat pour le Produit Aruba a expiré et qu'un nouveau HPE Deal ID a été créé, une nouvelle demande faisant référence au HPE Deal ID le plus récent doit être soumise.

Un [dossier](#) avec le numéro du Aruba Airwave support contrat et le titulaire du contrat doit être téléchargé pendant la procédure de demande,

Une demande de reprise doit être soumise en ligne, pendant la période de validité de la demande et au plus tard 30 jours après la date d'achat. La date de la preuve d'achat est considérée comme la date d'achat.

Une preuve d'achat est nécessaire pour compléter la demande, en l'absence d'indication contraire, elle est considérée comme la facture du client final.

La preuve d'achat doit contenir les informations suivantes :

- | Nom et adresse du client utilisateur final
- | Nom et adresse du vendeur, conformément au papier à en-tête
- | Modèle et numéro de série du produit HPE.

Les documents de preuve d'achat obligatoires doivent être téléchargés pendant l'achèvement de la procédure de demande.

Lorsque l'Acteur est Participant, le document de transfert de propriété complété (disponible sous https://promotions.ext.hpe.com/Docs/HPE_transfer_of_ownership_fr.pdf), indiquant tous les Produits de reprise faisant l'objet de la demande, signé par le client utilisateur final est requis.

Les documents et données fournis dans le cadre du Programme sont exclusivement utilisés pour valider l'éligibilité à la participation au Programme. Les informations ne seront pas partagées avec d'autres processus ou fonctions en dehors du Programme.

Les participants qui ne fournissent pas à HPE Aruba toutes les informations et preuves obligatoires au cours de la procédure de demande seront informés par e-mail et se verront offrir la possibilité de fournir les éléments manquants dans un délai de 7 jours civils. Si le participant ne fournit toujours pas les informations manquantes ou ne respecte pas les conditions générales, sa demande sera rejetée.

Le remboursement de la reprise est payé par HPE Aruba au participant. Le paiement sera effectué par virement bancaire électronique dans un délai de 30 jours civils après la validation de la demande.

Pour toute question concernant le Programme ou l'état de votre demande, veuillez envoyer un courriel : trade-in@tps.mail.hpe.com.

Alternativement, pour la consultation du statut de la demande, veuillez vérifier l'URL disponible avec le courriel de confirmation.

D. Autres termes

En complétant le processus de demande, le participant confirme l'acceptation de ces termes et conditions.

HPE Aruba se réserve le droit de disqualifier les demandes incomplètes, modifiées ou illisibles à sa seule discrétion.

Les participants soumettant des demandes frauduleuses seront exclus. HPE Aruba se réserve le droit d'intenter une action en justice. Si un produit Aruba est retourné (annulant ainsi le contrat de vente), aucune demande ne peut être faite pour le paiement du remboursement de la reprise. Si le paiement du remboursement de la reprise a déjà été effectué, il doit être remboursé à HPE Aruba dans son intégralité.

HPE Aruba se réserve le droit de vérifier toutes les demandes afin de s'assurer que les conditions générales du programme ont été respectées et de demander des informations supplémentaires concernant toutes les demandes et les documents justificatifs.

En cas de paiements incorrects effectués par HPE Aruba, le participant doit rembourser tout paiement incorrect au plus tard dans les 28 jours suivant la réception d'un avis écrit de HPE Aruba. Le participant accepte que HPE Aruba ne soit pas responsable de toute responsabilité, perte, réclamation, dommage ou obligation fiscale qui pourrait survenir dans de telles circonstances.

HPE Aruba n'est pas responsable des défaillances techniques, matérielles, logicielles, de serveurs, de sites Web ou autres, ni des dommages de quelque nature que ce soit, dans la mesure où cela empêche ou restreint d'une autre manière la participation du Participant au Programme.

HPE Aruba ne peut être tenu pour responsable des pertes, dommages, coûts, dépenses ou autres obligations subis ou encourus par les participants suite à leur participation au Programme.

Les participants peuvent mettre fin à leur participation au Programme à tout moment en donnant à HPE Aruba un préavis écrit.

HPE Aruba se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le programme, ou de modifier ses conditions à tout moment. Les participants seront informés par les informations affichées sur le portail Web [Program startpage](#) dans ce cas.

Le paiement sera effectué sous réserve de la satisfaction de HPE Aruba quant au fait que le participant a pleinement respecté les présentes conditions générales et les instructions associées.

La décision de HPE Aruba concernant tous les aspects de ce programme sera définitive et contraignante.

Ce programme est soumis aux lois de Liechtenstein, Suisse. En cas de litige, les tribunaux de Liechtenstein, Suisse seront compétents.

Annexe A : Produits Aruba éligibles

Veuillez consulter ci-dessous la liste des produits Aruba éligibles et le montant du cashback par produit.

Numéro de produit	Produit	Remise (CHF)
Q9Y68AAE	Aruba Central 25/61/8-12p F 1y E-STU	24.00 CHF
Q9Y69AAE	Aruba Central 25/61/8-12p F 3y E-STU	63.00 CHF
Q9Y70AAE	Aruba Central 25/61/8-12p F 5y E-STU	81.00 CHF
Q9Y73AAE	Aruba Central 62/29xx F 1y E-STU	42.00 CHF
Q9Y74AAE	Aruba Central 62/29xx F 3y E-STU	111.00 CHF
Q9Y75AAE	Aruba Central 62/29xx F 5y E-STU	141.00 CHF

Conditions générales

Q9Y78AAE	Aruba Central 63/38xx F 1y E-STU	65.00 CHF
Q9Y79AAE	Aruba Central 63/38xx F 3y E-STU	175.00 CHF
Q9Y80AAE	Aruba Central 63/38xx F 5y E-STU	223.00 CHF
R8L80AAE	Aruba Central 64/54xx F 1y E-STU	130.00 CHF
R8L81AAE	Aruba Central 64/54xx F 3y E-STU	350.00 CHF
R8L82AAE	Aruba Central 64/54xx F 5y E-STU	445.00 CHF
R3K03AAE	Aruba Central 8xxx F 1y E-STU	183.00 CHF
R3K04AAE	Aruba Central 8xxx F 3y E-STU	493.00 CHF
R3K05AAE	Aruba Central 8xxx F 5y E-STU	627.00 CHF
Q9Y63AAE	Aruba Central AP Adv 1yr Sub E-STU	33.00 CHF
Q9Y64AAE	Aruba Central AP Adv 3yr Sub E-STU	87.00 CHF
Q9Y65AAE	Aruba Central AP Adv 5yr Sub E-STU	111.00 CHF
Q9Y58AAE	Aruba Central AP Fnd 1yr Sub E-STU	18.00 CHF
Q9Y59AAE	Aruba Central AP Fnd 3yr Sub E-STU	42.00 CHF
Q9Y60AAE	Aruba Central AP Fnd 5yr Sub E-STU	48.00 CHF
R4G90AAE	Aruba Central WLAN GW Sub 1yr E-STU	18.00 CHF
R4G92AAE	Aruba Central WLAN GW Sub 3yr E-STU	42.00 CHF
R4G94AAE	Aruba Central WLAN GW Sub 5yr E-STU	48.00 CHF
R6U73AAE	Aruba COP 25/61/8-12p F 1y E-STU	30.00 CHF
R6U74AAE	Aruba COP 25/61/8-12p F 3y E-STU	81.00 CHF
R6U75AAE	Aruba COP 25/61/8-12p F 5y E-STU	127.00 CHF
R6U78AAE	Aruba COP 62/29xx F 1yr E-STU	53.00 CHF
R6U79AAE	Aruba COP 62/29xx F 3yr E-STU	141.00 CHF
R6U80AAE	Aruba COP 62/29xx F 5yr E-STU	223.00 CHF
R6U83AAE	Aruba COP 63/38xx F 1yr E-STU	82.00 CHF
R6U84AAE	Aruba COP 63/38xx F 3yr E-STU	222.00 CHF
R6U85AAE	Aruba COP 63/38xx F 5yr E-STU	350.00 CHF
R8M10AAE	Aruba COP 64/54xx F 1yr E-STU	165.00 CHF
R8M11AAE	Aruba COP 64/54xx F 3yr E-STU	444.00 CHF
R8M12AAE	Aruba COP 64/54xx F 5yr E-STU	740.00 CHF
R6U88AAE	Aruba COP 8xxx F 1yr E-STU	232.00 CHF
R6U89AAE	Aruba COP 8xxx F 3yr E-STU	626.00 CHF
R6U90AAE	Aruba COP 8xxx F 5yr E-STU	985.00 CHF
R6U63AAE	Aruba COP AP Fnd 1yr Sub E-STU	23.00 CHF
R6U64AAE	Aruba COP AP Fnd 3yr Sub E-STU	53.00 CHF
R6U65AAE	Aruba COP AP Fnd 5yr Sub E-STU	75.00 CHF